|  |  |
| --- | --- |
| MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE  **DÉCLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT** | **DC2** |

Le présent formulaire DC2 est un formulaire de déclaration, **spécifique au service des achats d’armement (S2A) de la direction générale de l’armement du ministère des armées**, qui peut être utilisé par les candidats **aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) de défense ou de sécurité** à l'appui de leur candidature (cf. le formulaire DC1, spécifique au S2A).

En cas d’allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement doit produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l’acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l’invitation à confirmer l’intérêt, ou en l’absence d’un tel avis ou d’une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Le présent formulaire peut être utilisé dans le cadre d’une procédure, soumise au livre III comme au livre V du code de la commande publique (CCP) et quel que soit le seuil de procédure.

# Identification de l’acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à candidater ; en cas de publication sur un site adapté (PLACE) ou d’une annonce au Journal officiel de l’Union européenne, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l’indication du numéro de référence attribué au dossier par l’acheteur est également une information suffisante.)

Ministère des armées

Direction générale de l’armement (DGA) - Direction des opérations (DO)

Service des achats d’armement (S2A)

# Objet de la consultation

Consultation n° *[à compléter]*

# Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

 Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l’adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone, numéro SIRET, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l’adresse postale) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Numéro SIRET, à défaut, le numéro unique d’identification (France) ou un numéro européen, international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

 Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, *etc*.) :

 Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:124:0036:0041:fr:PDF) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=83BCBFC60390609F22C124D22345B382.tpdila22v_1?idArticle=LEGIARTI000033669891&cidTexte=LEGITEXT000005621315&dateTexte=20170428) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l’artisanat ([R. 2351-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728815&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique) ?

|  |  |
| --- | --- |
| oui | non |

# Renseignements relatifs à l’aptitude à exercer l’activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l’acheteur au titre de l’aptitude à exercer l’activité professionnelle.

(Les documents de preuve sont à fournir avec la candidature)

## **D1 - Renseignements sur l’inscription sur un registre professionnel :**

## **D2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l’autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l’organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d’origine, le service concerné :**

# Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l’acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(Les documents de preuve sont à fournir avec la candidature)

## **E1 - Chiffres d’affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Exercice du ..................  au .................. | Exercice du ..................  au .................. | Exercice du ..................  au .................. |
| Chiffre d’affaires global *(ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l’acheteur)* |  |  |  |
| Part du chiffre d’affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché *(si demandé par l’acheteur)* | % | % | % |

Lorsque les informations sur le chiffre d’affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l’opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

……./…………./……

## **E2 - Autres informations requises par l’acheteur au titre de la capacité économique et financière :**

(Chiffres d’affaires moyens sur la période demandée par l’acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d’actif et de passif, informations sur le niveau approprié d’assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l’acheteur)

# Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l’acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(Les documents de preuve sont à fournir avec la candidature)

**Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l’acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu’il peut récapituler ici :**

# Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s’appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l’hypothèse où le candidat ou l’un des membres du groupement s’appuie sur la ou les capacités d’un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l’unissent à cet opérateur (qu’il s’agisse d’un sous-traitant ou d’un autre lien ; s’il s’agit des capacités d’un cotraitant, les renseignements figurent a priori déjà en rubrique E ou F ou dans tout autre document exigé au titre de l’avis de publicité ou de la lettre d’appel à candidature), en application du II de l’[article R. 2142-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=13653C8FC4C441DA2D339E6E3D62AC0C.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730691&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique auquel l’[article R. 2342-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=13653C8FC4C441DA2D339E6E3D62AC0C.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728981&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) renvoie.

Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l’acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt ou en l’absence d’un tel avis ou d’une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d’apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d’exécution du marché public ; cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.

## **Désignation du (des) opérateur(s)**

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

| N° du lot | Nom du membre du groupement concerné (\*) | Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l’établissement (\*\*), adresse électronique, numéros de téléphone, numéro SIRET de l’opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s’appuie (\*\*\*) |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile

(\*\*) Préciser l’adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l’établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints.

(\*\*\*) À défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm).

# Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

## **H1 - Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement**

## **H2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d’évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d’accessibilité à la procédure indiquée dans l’avis d’appel à la concurrence** (uniquement lorsque l’acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l’Union européenne ou à l’Espace économique européen)